



Changement de statut étudiant à salarié

Par raul92000, le 08/01/2013 à 10:34

Bonjour ,

Pouvez vous m'aider svp, Mes questions sont les suivantes :

Diplomé d'école de commerce bac+5 en Audit et contrôle de gestion , je viens de décrocher un emploi en contrôle de gestion avec 2300 brut de salaire.

CE métier ne figurant pas dans les métier en tension , ma demande a t'elle plus de chance d'être rejeté ?

Dans mon dossier a été inclus les preuves de publication de l'offre sur l'apcc ainsi que les spécificités du poste qui font appel à la connaissance de méthode d'optimisation des planning ainsi que des connaissances en contrôle de gestion. c'est cette dernière qui fait que ma candidature a été retenue après 3 entretiens lourds car j'ai de l'expérience au travers d'un stage d'un an dans la gestion de planning. Qu'en pensez vous ?

Cela fait 8 ans que je suis en France, Le fait que j'ai effectué mes classes de lycée, obtenu mon bac et aujourd'hui mon master en France et surtout que mon père soit de nationalité française, cela peut constituer des atouts décisifs pour mon dossier ?

Mon titre de séjour expire le 11 janvier, et mon dossier a été envoyé le 10 décembre, me sera-t'il délivré un récépissé qui pourrait me faire continuer en cdd ?

en effet j'ai débuté en cdd le 10 décembre mais mon titre de séjour étudiant arrive à expiration le 11.

Quelqu'un peut-il m'aider ? Votre avis svp, je suis à la préfecture de Melun. Quelqu'un a-t-il des

expériences dans cette préfecture ?

Merci à tous.